




COURS CITI :
APPROCHES DU HANDICAP



Cours donné par Julien Boisadan tiritran46@gmail.com

1




OBJECTIFS

Jour 1

- Définition du handicap
- Enjeux autour de la notion de Handicap et évolution historique du concept
- Handicap et droit
- Représentations sociales et Handicap
- Comprendre mes propres représentations

Jour 2

- Différents modèles gravitant dans la sphère du handicap
- Sensibilisation à divers aspects du handicap physique, mental et psychique
- Approfondissement de certaines affections physiques, mentales et psychiques
- Elaborer des pistes concernant l'attitude et l'accompagnement



2

2



COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS LE HANDICAP ?

- Où commence et où finit le handicap?
- A partir de quand parlons-nous d'une personne en situation de handicap?
- Moi et le handicap, où en sommes-nous avec nos propres limitations?

1. Réflexion individuelle
2. Partage en groupe
3. Discussion générale plénière





3



Définition (Historique) du mot HANDICAP


Le terme « handicap » a été emprunté au domaine sportif et plus spécialement au turf ([courses de chevaux](#)). Le handicap correspondait à une mesure de performances inégales des concurrents. Un expert, le « handicapateur » avait pour rôle de déterminer la manière dont on allait égaliser les chances au départ de la course. Ainsi, le handicap se traduisait par le poids supplémentaire que devaient porter les chevaux les plus forts, ou la longueur en plus qu'ils devaient parcourir.

Dans d'autres types de compétition, on pouvait trouver des égalisations par attribution de points ou avantages attribués aux plus faibles.

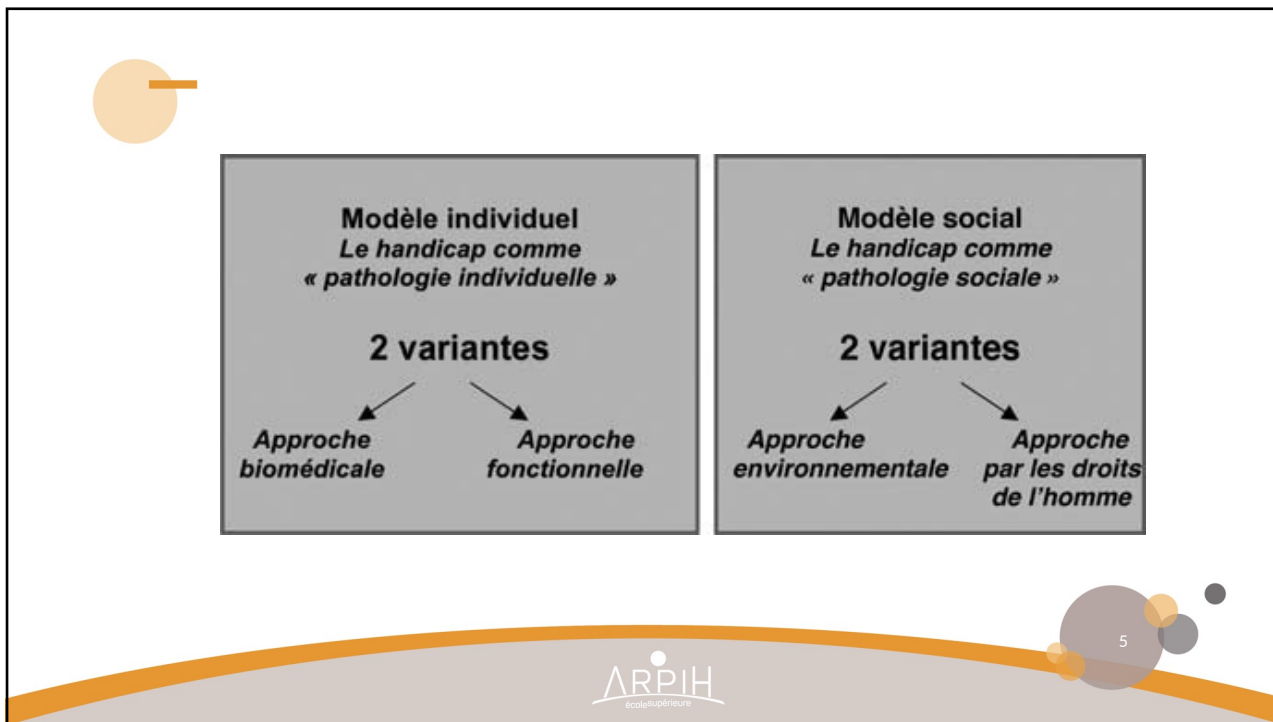
Le « Hand in cap » (la main dans le chapeau) désignait alors une méthode destinée à choisir des positions de départ plus avantageuses pour certains dans le but d'égaliser les chances.

Le terme « handicap » comme mode d'égalisation dans les épreuves sportives a été transféré au monde des invalidités et infirmités humaines

Lors du transfert, le sens originel a est inversé et le handicap est devenu synonyme d'un désavantage, d'une infériorité qu'il faut supporter.


4



5

The text block is within a rectangular frame. In the top-left corner, there is a decorative orange circle with a horizontal line extending to the right. The main text is centered and reads: 'Définition de l'ONU dans la déclaration des droits des personnes handicapées (CDPH)'. Below this, a quote in italics states: '«Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.»'. Below the quote, the source is cited: 'Source : ONU. (2025, 01 05). Convention relative aux droits des personnes handicapées. Récupéré sur Confédération Suisse: <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2014/245/fr>'. To the right of the source text is a QR code. At the bottom center of the frame, there is a logo for 'ARPIH école supérieure'. In the bottom-right corner, there is a decorative graphic of overlapping circles in shades of orange and grey, with the number '6' inside a grey circle.

6

Le poids des mots ...

Handicap

Personne Environnement

Interaction

Il n'y a donc pas de situation de handicap mais des individus confrontés à des situations de handicap

Une situation de handicap

ARPIH
école supérieure

7

Personnes en situations de Handicap ... (MDH-PPH)

Handicap

Personne Environnement

Interaction

La notion de Handicap tend à être remplacée par la notion de personnes en situations de handicap

Une situation de handicap

Responsabilité personnelle :
Il est attendu que la personne concernée d'adapte, change....

Responsabilité de la société :
Il est attendu que la société propose des facilitateurs environnementaux favorisant la participation sociale

ARPIH
école supérieure

8

La notion de Handicap ne peut pas être détachée des enjeux sociaux à un moment donné. La notion de « Normalité » évolue en fonction de ce qui est valorisée ou pas dans la société.

Normes sociales participe à définir ce qui est « Normal »

Représentations sociales négatives parce que hors normes

ARPIH école supérieure

11

11

HISTOIRE DU HANDICAP

ANTIQUITÉ (DE -3'000 À 476 APR. J.-C.)

Enfants

Isolés ou tués

Pas considérés comme des membres de la société


Punition divine

- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

ARPIH école supérieure

12

HISTOIRE DU HANDICAP



Enfants dispensés de leur venir en aide

« Mauvais parents »

La personne âgée

Pas d'aide publique

Descendants

Affaire privée


ARPIH école supérieure

- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

ANTIQUITE (DE -3'000 À 476 APR. J.-C.)

13

HISTOIRE DU HANDICAP



Hospices et maladreries

Etablissements de soin

Malades

Voyageurs de passage

Personnes handicapées

Personnes âgées

Pauvres

Orphelins

ARPIH école supérieure

- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

MOYEN ÂGE (DE 476 À 1'492)

14

HISTOIRE DU HANDICAP



Les riches



Les pauvres

MOYEN ÂGE (DE 476 À 1'492)



- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficiência intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

15

HISTOIRE DU HANDICAP



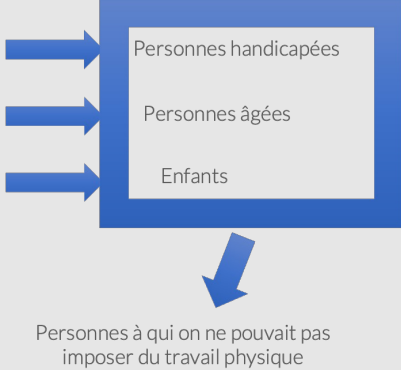

MOYEN ÂGE (DE 476 À 1'492)



- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficiência intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

16


HISTOIRE DU HANDICAP



Personnes handicapées
Personnes âgées
Enfants

Personnes à qui on ne pouvait pas imposer du travail physique

RENAISSANCE ((DE 1492 À 1789))

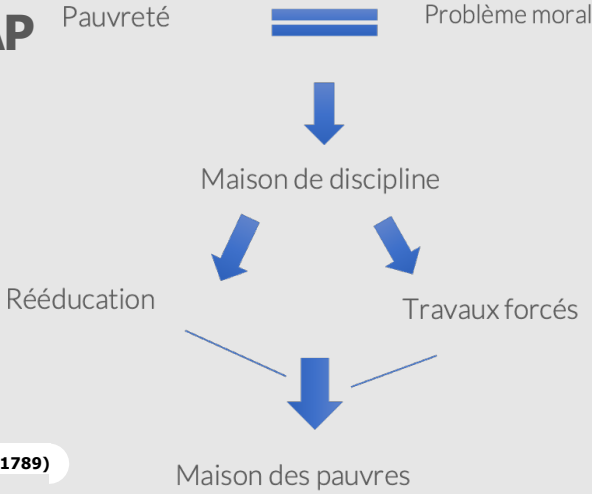


- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

17

HISTOIRE DU HANDICAP

Pauvreté = Problème moral




Maison de discipline

Rééducation

Travaux forcés

Maison des pauvres

RENAISSANCE ((DE 1492 À 1789))



- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficience intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

18

HISTOIRE DU HANDICAP

Orphelinat → XVIIe siècle
 Etablissements pénitentiaires, maison d'arrêt et centre de travail obligatoire → entre le XVIIe siècle et le XIXe siècle
 Hôpitaux → XIXe siècle

- Hôpital
- Maison de soins
- Et psychiatrie

Fin XVIIe siècle, début du XIXe siècle en suisse:
 ☐ Foyers d'éducation et de secours pour les enfants et les jeunes.

Punition → Education

PROFESSIONNALISATION

RENAISSANCE ((DE 1492 À 1789))

ARPIH école supérieure

- Présentations
- Histoire du handicap
- Handicap psychique
- Déficiência intellectuelle
- Handicap sensoriel
- Handicap physique
- L'autisme
- Pour aller plus loin

19


Evolution de nos représentations

Le poids des mots


Invalide	Handicapé	Personne handicapée	Personne en situation de handicap
Charité	Compassion	Personne ayant des droits	
1970 Insertion	1980 Intégration	1990 Participation	2000 Inclusion

ARPIH école supérieure

20



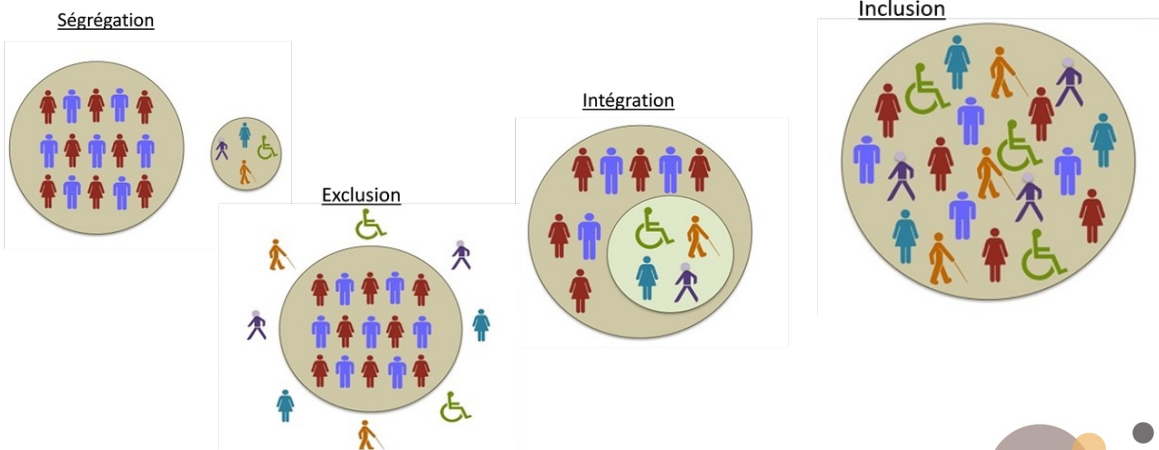
En quoi la question de la prise de risque dans le cadre de notre activité professionnelle peut nous amener à retomber dans une définition normative du Handicap et nous amener à devenir des obstacles à la participation sociale des personnes accompagnées ?



21

Inclusion


La société inclusive



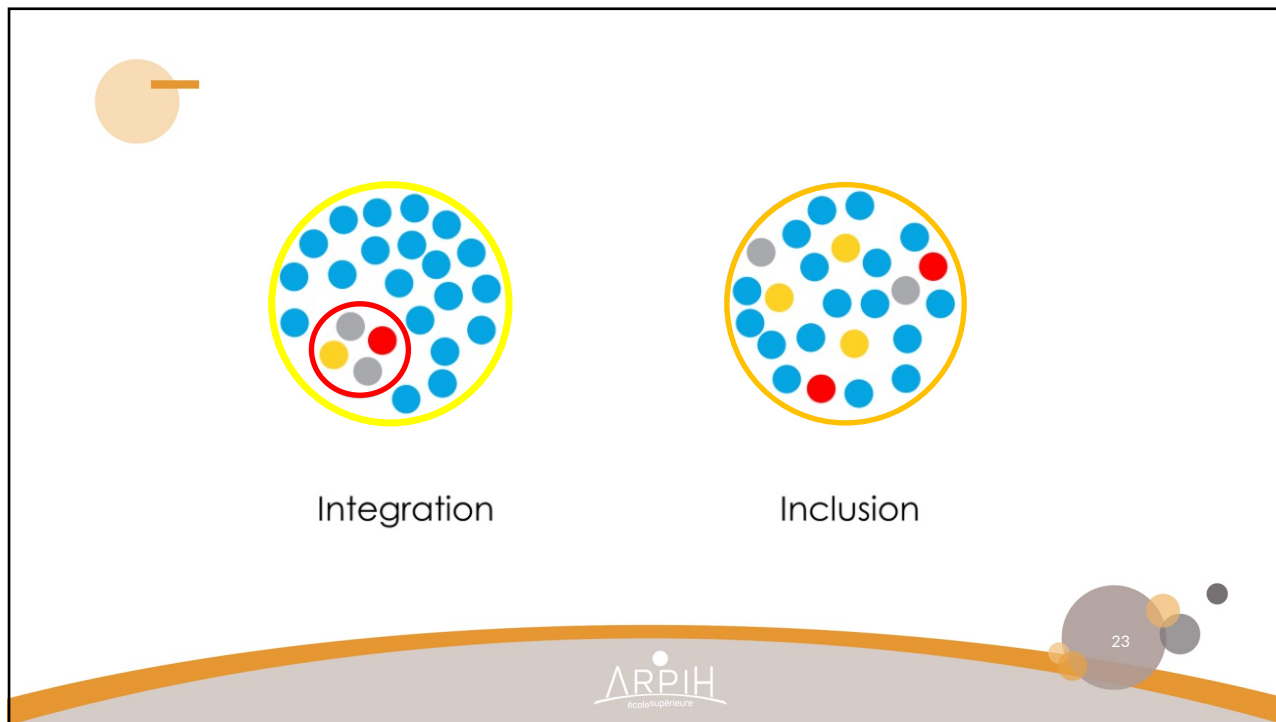
The diagram illustrates four models of social organization using icons of people with different characteristics (red, blue, orange, green, purple) and a wheelchair icon:

- Ségrégation**: A large circle contains only red and blue icons, while a separate small circle contains orange, green, and purple icons with a wheelchair icon.
- Exclusion**: A large circle contains only red and blue icons, with orange, green, and purple icons with a wheelchair icon scattered outside the circle.
- Intégration**: A large circle contains red and blue icons, and a smaller separate circle contains orange, green, and purple icons with a wheelchair icon.
- Inclusion**: A single large circle contains all icons (red, blue, orange, green, purple, and wheelchair) together.

<https://www.youtube.com/watch?v=1N8GQ7z1B8>




22



23

Distinction entre intégration et inclusion




«**Charles Gardou** : Intégrer consiste à faire entrer un élément extérieur dans un ensemble, à l'incorporer. Cet élément extérieur est appelé à s'ajuster au système préexistant. Ainsi, dans l'intégration, ce qui prime est **l'adaptation de la personne** : si elle espère s'intégrer, elle doit, d'une manière souvent proche de l'assimilation, se transformer, se normaliser, s'adapter ou se réadapter. Par contraste, une organisation sociale est inclusive lorsqu'elle module son fonctionnement, se flexibilise, pour offrir, au sein de l'ensemble commun, un "**chez-soi pour tous**", sans toutefois neutraliser les besoins, désirs ou destins singuliers.»

Source :
In FaireFace n°716 – Février 2013 :
<https://www.prisme-asso.org/une-societe-inclusive-cest-une-societe-sans-privileges-charles-gardou-6510/#:~:text=Faire%20Face%20%3A%20Qu'est%2D,s'ajuster%20au%20syst%C3%A8me%20pr%C3%A9existant.>

23


ARPIH
école supérieure

24

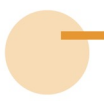


Inclusion/intégration

- Selon vous la société est-elle dans une dynamique d'inclusion ou d'intégration ?
Donnez quelques exemples concrets
- Selon vous votre institution est-elle dans une dynamique d'inclusion ou d'intégration? Donnez quelques exemples concrets



25



Un exemple d'une nouvelle définition du Handicap

Neuchâtel

Loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (Linca) du 2.11.2021 (entrée en vigueur le 01.01.2022)


Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
vu la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées (CDPH), du 13 décembre 2006, entrée en vigueur pour la Suisse le 15 mai 2014) ;

Article premier

Principes de la CDPH

- permettre (à l'exception des personnes atteintes de troubles mentaux graves : PVH) ;
- promouvoir et favoriser leur autonomie et leur autodétermination ;
- garantir à toutes les personnes handicapées les droits fondamentaux sur une base d'égalité ;
- supprimer les inégalités et les discriminations dont elles sont victimes.


Société Inclusive



27.08.2024 Intervenant : André Beugger, formateur RIPPH / RSPPH

26

Neuchâtel (suite)




Art. 2 **Au sens de la présente loi, on entend par :**

a) **inclusion**, le fait de garantir à toute personne vivant avec un handicap une participation pleine et entière à la société, l'expression de son autodétermination, et l'exercice de son autonomie ;

b) **handicap**, résulte de toute barrière sociale ou environnementale rencontrée par une personne confrontée à une déficience physique, psychique, sensorielle, mentale ou sociale, dont les causes peuvent notamment être génétiques, liées à des maladies dégénératives, à des accidents cardiovasculaires, à des comportements addictifs chroniques, ou à une grande précarité sociale ;


c) **personne vivant avec un handicap (PVH)**, personne qui, en l'absence de mesures de soutien, est entravée dans sa participation à la société, en raison de son handicap ;



27

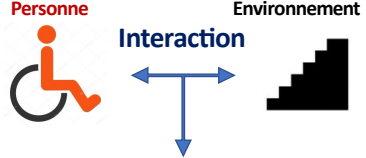
27

Handicap



Intégration

Personne **Environnement**




Interaction

Une situation de handicap

Responsabilité personnelle :
Il est attendu que la personne concernée d'adapte, change....

Responsabilité de la société :
Il est attendu que la société propose des facilitateurs environnementaux favorisant la participation sociale

Inclusion



27

28

Neuchâtel (suite)

Art. 2 **Au sens de la présente loi, on entend par :**

a) **inclusion**, le fait de garantir à toute personne vivant avec un handicap une participation pleine et entière à la société, l'expression de son autodétermination, et l'exercice de son autonomie ;

b) **handicap**, résulte de toute barrière sociale ou environnementale rencontrée par une personne confrontée à une déficience physique, psychique, sensorielle, mentale ou sociale, dont les causes peuvent notamment être génétiques, liées à des maladies dégénératives, à des accidents cardiovasculaires, à des comportements addictifs chroniques, ou à une grande précarité sociale ;

c) **personne vivant avec un handicap (PVH)**, personne qui, en l'absence de mesures de soutien, est entravée dans sa participation à la société, en raison de son handicap ;

ARPIH
école supérieure

29

29

Définition du Handicap

a) **handicap**, résulte de toute barrière sociale ou environnementale rencontrée par une personne confrontée à une déficience physique, psychique, sensorielle, mentale ou sociale, dont les causes peuvent notamment être génétiques, liées à des maladies dégénératives, à des accidents cardiovasculaires, à des comportements addictifs chroniques, ou à une grande précarité sociale ;

- On peut préciser un point central, soit que le « Handicap », n'est pas la déficience
- Les personnes confrontées à une déficience, sont limitées dans leurs activités de tous les jours en lien avec des barrière sociale et/ou environnementale
- Il n'y a donc pas de handicap en soi, mais des personnes présentant des déficiences reconstrant des situations de Handicap.

ARPIH
école supérieure

30


30

Définition du Handicap

a) Situation de handicap : Une situation de handicap correspond à la réduction de la réalisation ou à l'incapacité à réaliser des habitudes de vie, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles) et les facteurs environnementaux (les facilitateurs et les obstacles) Source MDH-PPH

b) Déficience : Une déficience correspond à un système organique ayant subi des altérations légères, modérées ou considérables. Source MDH-PPH

c) Un statut administratif lié au handicap : En Suisse, le statut de rentier AI



ARPIH
écoles supérieures

31

31



32

Définition du Handicap

a) **handicap**, résulte de toute barrière sociale ou environnementale rencontrée par une personne confrontée à une **déficiences physique, psychique, sensorielle, mentale ou sociale**, dont les causes peuvent notamment être génétiques, liées à des maladies dégénératives, à des accidents cardiovasculaires, à des comportements addictifs chroniques, ou à une grande précarité sociale ;

Il y a une importante imprécision entre les notions de handicap, déficiences et troubles.

Ex. : Déficiences intellectuelle, handicap mental, handicap psychique, troubles psychiatriques,...)

Ces éléments sont souvent exprimés sous forme de **diagnostic**.

33

ARPIH
école supérieure

33

Déficiences, troubles et maladies

- a) Déficiences physique (Paralysies (paraplégie, tétraplégie, hémiplégie)
- b) Troubles psychiatriques (Schizophrénie, troubles bipolaires,...)
- c) Syndromes (Syndrome de Down, x fragile,...)
- d) Déficiences sensorielles (Déficiences sensorielles en générales, Déficiences visuelles, Déficiences auditives,...)
- e) Déficiences cognitive (Alzheimer,...)
- f) Retard mental
- g) Maladies (Sclérose en plaque, Myopathie, Epilepsie ...)
- h) ...

34

ARPIH
école supérieure

34



Film le recruteur

<https://www.youtube.com/watch?v=i0Lv2NqpgJs>



35

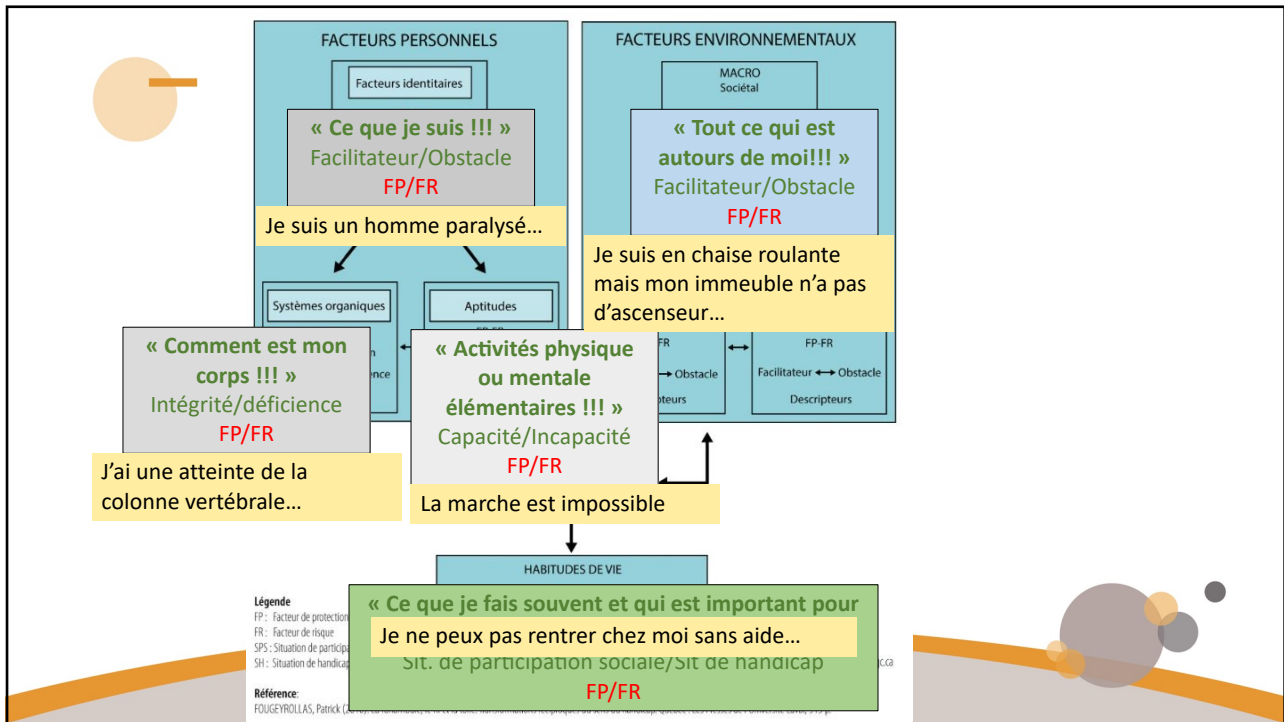


Film le recruteur

Pourquoi est-il Handicapé ?



36



37

Approches du handicap

Il n'y donc pas de personnes handicapées ou en situation de handicap.

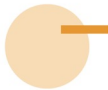
Il y a des personnes ayant des besoins spécifiques et aptitudes particulières, qui, confrontées à un monde social ne proposant que partiellement des moyens compensatoires, sont confrontées à des situations de handicap produites par l'inadéquation entre leurs besoins et attentes et leur environnement direct ou indirect.

25.01.2023

ARPIH
école supérieure

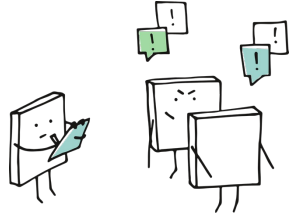
38

38



ENJEUX SOCIAUX 2

Bibliographie

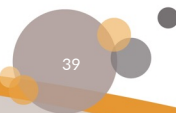


Stiker, H. (2005). *Corps infirmes et sociétés* (éd. 3ème édition). Paris: dunod.


Dubéchet P., Entre sociologie et intervention sociale. Pour la coproduction d'un savoir, informations sociales 2006/ 7, N° 135, p. 24-31.

Rochat, L (2008) « *les conceptions et modèles principaux concernant le handicap* », bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées. Confédération suisse.


Fougeyrollas, P. (2010). « *Le funambule, le fil et la toile : transformations réciproques du sens du handicap.* » Québec : les presses de l'université laval, p. 22



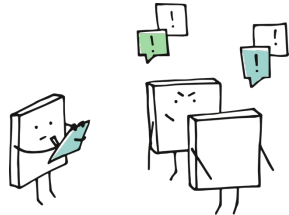
39



39



Bibliographie



Inclusion

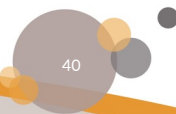
« Une société inclusive, c'est une société sans privilèges. » – Charles GARDOU

in faireface n°716 – février 2013


GARDOU CHARLES, « LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE, PARLONS-EN! », EDITIONS ERES 2016, 2016, P. 170

Bouquet brigitte, « l'inclusion : approche socio-sémantique », vie sociale, 2015/3 (n° 11), p. 15-25. Doi : 10.3917/vsoc.153.0015. URL : <https://www.Cairn.info/revue-vie-sociale-2015-3-page-15.Htm>

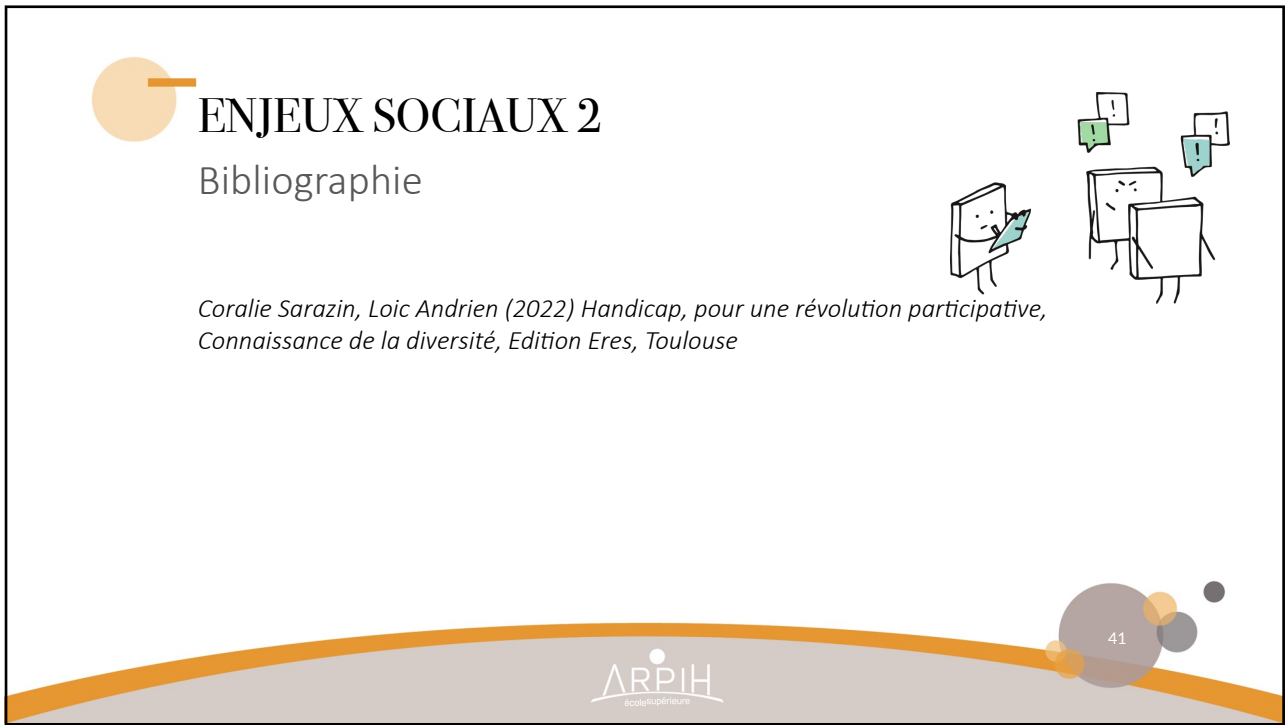
PUAUD david, « de quoi l'inclusion est-elle le nom ? », pensée plurielle, 2019/1 (n° 49), p. 25-36. Doi : 10.3917/pp.049.0025. URL : <https://www.Cairn.info/revue-pensee-plurielle-2019-1-page-25.Htm>



40



40



ENJEUX SOCIAUX 2
Bibliographie

Coralie Sarazin, Loic Andrien (2022) Handicap, pour une révolution participative, Connaissance de la diversité, Edition Eres, Toulouse

41

ARPIH
école plus plurielle